

Colloque Démocraties : « La Politique Française Au Rwanda » Rwanda 1990-94, La stratégie du désastre

Michel Robardey

Démocraties, 20 octobre 2007

Colonel de gendarmerie (er) Michel Robardey Assistant technique « Police judiciaire » au Rwanda de septembre 1990 à septembre 1993

Pour ceux qui ont, ne serait-ce qu'un peu, connu le Rwanda avant 1990, la question de savoir qui était au courant que la situation créée par la « Guerre d'octobre » présentait un risque très important de génocide n'a aucun sens. Elle est même d'une rare hypocrisie car, en fait, nul ne peut prétendre l'avoir ignoré.

1°) Un désastre prévisible et attendu dès 1990

En effet, dès le 15 octobre 1990, l'Ambassadeur de France à Kigali n'hésite pas à envisager, dans un télégramme diplomatique, la perpétration d'un « génocide » comme une éventualité à craindre (cf. Enquête parlementaire française de 1998. annexes). Pourtant, il faudra attendre juillet 1994 et plusieurs centaines de milliers de morts pour que ce vocable soit accepté par l'ONU !

Encore plus précis, quelques jours plus tard, le 24 octobre 1990, trois semaines seulement après le début de la guerre d'octobre, le Colonel GALINIE, attaché de défense près l'Ambassade de France à Kigali rédige un télégramme diplomatique intitulé « Appréciation de la situation politique » dans lequel il relève le risque, en cas de victoire du FPR, de « ... selon toute vraisemblance, l'élimination à l'intérieur du pays des tutsis, 500 000 à 700 000 personnes, par les hutus 7 000 00 d'individus » (cf. Enquête parlementaire française de 1998. annexes).

Cette affirmation s'appuyait sur l'histoire récente du pays.

11. Les précédents (prolégomènes) de la 1° république

Dans un discours prononcé en mars 1964, Grégoire Kayibanda invite la toute récente diaspora tutsi à rentrer au Rwanda, confirmant par la même occasion que, comme cela avait déjà été observé depuis la révolution sociale de 1959, toute attaque contre le Rwanda conduite par les « Inienzi » entraînait des représailles sur les tutsis de l'intérieur «en supposant que vous réussissiez l'impossible de prendre d'assaut la ville de Kigali, dit le président rwandais, expliquez-moi un peu comment vous vous imaginez le chaos qui résulterait de ce coup d'éclat Je n'insiste pas, vous le devinez car sinon vous n'agiriez en sèdes et en désespérés. Vous le dites entre vous : ce serait la fin totale et précipitée de la race tutsi. ». (CF. Periès et SEVENAY dans « Une guerre noire » p. 138 ou DESOUTER dans « Le procès du FPR »).

Cette prise en otage des tutsis de l'intérieur pour empêcher les attaques des tutsis de l'extérieur prendra fin, sur le terrain, avec l'arrêt des incursions des « Inienzi » au cours de l'année 1967. Elle restera cependant dans les mémoires, en sommeil, sous la « Pax Habyarimana » de dix-sept années au cours desquelles, bien que l'accès aux fonctions politiques militaires et administratives leur soient à peu près interdites, les tutsis vivront en paix et prospéreront économiquement au Rwanda.

Malgré cette révolution « morale » de 74 qui voulait rompre avec la 1° république, malgré les négociations bien engagées en 1990 avec l'Ouganda afin

de permettre le retour au pays des réfugiés rwandais, le régime Habyaramina se verra accusé en 1990 – de manière anticipée et préventive – par une nouvelle génération « d’Inenzi » de porter avec lui le spectre du génocide.

De fait, dès l’attaque du 1^o octobre 1990, les vieux réflexes ont joué et quelques huit mille opposants présumés au régime sont arrêtés et regroupés au stade de Nyamirambo à Kigali.

Tout le monde craignait le pire alors et nul ne pouvait prétendre ne pas savoir que la commission d’un génocide était à nouveau devenu fort probable au Rwanda. Les agitations médiatiques récentes sur le thème : « On a ouvert les archives d’ici ou de là et Untel savait » n’ont aucun sens historique : ce n’est que de l’agitation et de la propagande !

12. Le « deal » franco-rwandais vu par un officier de terrain : démocratie contre aide militaire :

Alors que les rwandais sont en situation particulièrement difficile après la nuit du 4 au 5 octobre qui les a vus gaspiller la quasi-totalité de leurs munitions d’infanterie, et au moment où la Belgique refuse de livrer les munitions commandées et payées qui auraient, peut être, permis de faire face à l’attaque venue du Nord, les risques de massacres deviennent très élevé pour les huit mille personnes arrêtées ...et pour d’autres ! Il est urgent de faire baisser la tension qui pèse sur le pays et sur les esprits.

La totalité des nations et des instances internationales a choisi de ne rien faire ou peu s’en faut.

Dans le souci d’aller vers un apaisement à l’intérieur du pays c’est ainsi que le reçoit le militaire qui est sur le terrain – la France fait alors le choix d’aider le gouvernement rwandais à faire face à l’agression militaire frontale. Le président Habyarimana s’engage officiellement en retour à instaurer un régime démocratique (le premier gouvernement multipartite sera mis en place dès 1991).

Bien évidemment et les assistants techniques militaires français ne cesseront de rappeler pendant trois ans que « si vous coupez nous partons » l’instauration de la démocratie exclut tout massacre inter ethnique et toute exécution extra judiciaire. C’est sur ces bases et avec l’appui déterminé de toutes les ambassades occidentales que les huit mille détenus du stade de Nyamirambo seront libérés au début de 91.

2°) Les dispositions prises par le FPR face à ce génocide annoncé

21. Pour empêcher ou faire mine d’empêcher le génocide

Une campagne médiatique, visant à la justification de la guerre par la diabolisation du régime d’Habyarimana a été déclenchée très tôt, au point que, le 1^o octobre 1990, personne n’a osé poser la question de la légitimité de cette agression venant d’Ouganda, conduite par Fred RWIGYEMA qui, au moment où il attaque est le n°2 de l’armée ougandaise. Cette attaque est conduite au moyen de troupes ougandaises, avec des soldats en uniformes ougandais, porteurs de cartes d’identité de l’armée ougandaise et avec le matériel, les armes et les munitions de l’armée ougandaise.

Cette campagne médiatique, qui qualifiait déjà Habyarimana de génocidaire avant que soit tué le premier tutsi, sera relayée par des « bonnes âmes » occidentales qui seront instrumentalisées plus ou moins consciemment, telles Carbonare, Alison Desforges et autres, dans ce qui s’avérera n’être qu’une opération de camouflage.

Ces accusations anticipées ou prémonitoires, voire tout simplement « en miroir » – s’exprimeront publiquement dans un rapport daté de mars 1993, publié sous le timbre d’une « *Commission Internationale d’Enquête sur les Droits de l’Homme au Rwanda depuis le 1^o octobre 1990* » et présenté spectaculairement par un Carbonare en larmes au journal de 20H00 d’Antenne 2. (Au passage, observons que l’intitulé même de ce rapport, qui ne considère que les crimes commis depuis le 1^o octobre 1990, s’inscrit bien dans la logique de la guerre déclenchée par le FPR et reconnaît implicitement que cette guerre est à l’origine de ces crimes).

Ce rapport, commis par quatre associations prétendument soucieuses des droits de l’homme en général, était d’un parti pris insigne et scandaleux en ignorant outrageusement les crimes commis par le FPR dans la zone occupée. S’ajoutant aux crimes de masse commis depuis des années au Burundi voisin contre la communauté hutu – et volontairement ignorés par ceux là même qui n’oubliaient aucune faute rwandaise – la publication de ce texte provoquera parmi la ma-

ajorité du peuple rwandais un sentiment de profonde injustice, de forte colère et de véritable révolte contre la communauté internationale.

Mais, de toutes façons, outre qu'elles ont été contre-productrices, ces dispositions prises par le FPR et apparemment soucieuses d'empêcher l'inévitable n'était en réalité qu'une simple posture qui avait pour but de prendre date et de dédouaner les actions réelles conduites par ce même FPR afin d'utiliser au mieux ce génocide.

Il en va de même de deux actions médiatico-judiciaro-politiques menées à grand bruit et qui ont pour nom, l'une Janvier AFRIKA et l'autre Jean-Pierre; la première menée du temps des français et l'autre du temps de DALLAIRE. Sous couvert d'annoncer un génocide que nul ne pouvait décemment ignorer, ces deux individus tenteront d'accréditer la thèse selon laquelle le gouvernement HABYARIMANA – voire HABYARIMANA lui-même – planifiait ce génocide. Après enquête, il s'avérera que ces deux individus étaient en fait mandatés par le FPR.

22. pour utiliser le génocide

Parallèlement à ces gesticulations politico-médiatiques, le FPR conduira des actions ponctuelles pour :

- dans un premier temps, intégrer le génocide dans la stratégie de prise de pouvoir en occultant ses propres crimes de guerre et autres assassinats politiques ainsi qu'en modifiant la répartition ethnique du peuple habitant au Rwanda ;

- dans un second temps, instrumentaliser le génocide pour asseoir ce pouvoir, terroriser les éventuelles oppositions intérieures et surtout extérieures afin de réduire par avance tout obstacle aux opérations de conquêtes dans l'Est du Zaïre. Enfin, on envisage aujourd'hui, de manière accessoire d'en obtenir des réparations matérielles les plus importantes possibles.

221. Intégrer le génocide dans la stratégie de prise de pouvoir

Cette stratégie m'est apparue dès la fin de 1992 début de 1993, alors que j'étais intervenu sur les massacres commis dans le Bugesera au printemps 1992. J'ai constaté alors que les assassins prenaient pour prétexte une série d'attentats par mines anti char et explosif perpétrés dans la région depuis plusieurs mois. Persuadé comme tout un chacun que ces atten-

tats étaient le fait des gouvernementaux qui nous « baladaient », j'ai décidé d'orienter sur ces crimes, les enquêtes de la nouvelle unité spécialisée en police judiciaire que nous venions de (re)créer. Il est très vite apparu, preuves matérielles en main et après arrestations de certains auteurs en flagrant délit, que les mines anti chars utilisées étaient frauduleusement introduites au Rwanda par des gens qui se réclamaient du FPR alors que les mines elles-mêmes – dont la traçabilité a pu être établie pour une grande partie d'entre elles – étaient de fabrication belge et avaient été livrées à la Libye qui les avaient envoyées, via le Burundi, à la NRA ougandaise lors de la guerre de maquis que livraient les réfugiés tutsis au profit de Museveni dans le milieu des années 80.

La réalité est apparue alors terrible : le FPR n'hésitait pas à mettre en danger la vie des tutsis de l'intérieur dans le seul but de provoquer le chaos à la faveur duquel il lui serait possible de prendre le pouvoir.

A la réflexion, cette attitude était parfaitement adaptée à la situation dans laquelle se trouvait le FPR et aux règles qui régissent habituellement le terrorisme : face à un pouvoir fort, solidement appuyé sur une majorité silencieuse – qu'elle soit pleinement consentante ou simplement passive – une faible minorité choisit généralement de faire basculer l'opinion publique en sa faveur en provoquant par le biais d'attentats sanglants des représailles aveugles et excessives qui rendront odieux aux yeux de la majorité indécise le pouvoir qu'elle veut abattre.

De plus, les enquêtes que j'ai fait conduire en 92 et surtout en 93 en zone occupée par le FPR (préfecture de Byumba en 92 et de Ruhengeri en 93) établissaient sans ambiguïté que cette déstabilisation du pouvoir par le terrorisme s'accompagnait de surcroît dans le Nord du Rwanda par une véritable campagne d'épuration ethnique conduite par le FPR et qui avait pour lui un quadruple avantage :

- de ne pas laisser dans les régions nouvellement occupées - et sur les arrières de ses troupes – une population généralement très hostile au FPR ;

- d'éliminer des élites hutus qui auraient été gênantes après la victoire (exemple : les magistrats de la cour d'appel de Ruhengeri massacrés avec leurs familles en février 1993) ;

– d’offrir un espace vital intéressant pour le retour des familles de la diaspora ainsi que pour récompenser les combattants d’origine autre que rwandaise mais nombreux dans la lutte à leurs côtés (ils étaient essentiellement ougandais mais aussi burundais, tanzaniens et congolais, etc.) ;

– d’envoyer dans les jambes du gouvernement de Kigali plus d’un million de réfugiés qui viendront crever dans des conditions épouvantables – et dans l’indifférence de la communauté internationale - dans le sinistre camp de Nyaconga, aux portes de la capitale.

Si cette stratégie du FPR a atteint très largement ses objectifs sur le terrain, elle n’a pas eu l’effet escompté sur tous les esprits. En effet si, devant les excès de la répression dans laquelle malgré nos avertissements répétés est bêtement tombée la population favorable au pouvoir, un certain nombre de rwandais, en nombre beaucoup plus limité qu’attendu, sont bien devenus sympathisants du FPR, la grande majorité du peuple rwandais s’est désespérée et radicalisée sous la bannière d’Habyarimana. De manière très regrettable, cette rancœur se cristallisera comme d’habitude – sur l’ethnie tutsi et non sur les combattants du FPR.

222. Le désespoir des hutus et un nouvel avertissement

Devant cette attitude destructrice et devant l’attitude de la communauté internationale qui persistait à ignorer les immenses souffrances de la majorité silencieuse du peuple rwandais, alors qu’elle mettait en exergue celles de la minorité agissante ou de ses apparentés, attitude ressentie comme une profonde et définitive injustice, le désespoir des hutus ne cessait de croître : « *Cela finira mal, colonel*, me disaient les religieuses qui vivaient au contact de la population et des camps de réfugiés, *on les désespère trop!* »

La mission d’Assistance Militaire Française tentera de contrer la campagne médiatico politique omniprésente du FPR et, constatant les massacres des élites hutus et les déplacements massifs de population opérés par le FPR, lança un nouvel appel qu’elle espérait très fort en initiant le slogan de « *khmers noirs* » qui se voulait annonciateur de génocide mais qui, bien qu’ayant eu plus d’écho que le Télégramme Diplomatique de 1990, n’a pas eu tous les effets pédagogiques attendus.

Cette appellation de « Khmers noirs » signifiait en effet clairement que l’un au moins des deux partis en présence était en train non pas de préparer mais de provoquer un génocide.

Mais les accords d’Arusha interviendront en août 93 et consacreront la victoire diplomatique du FPR préfigurant la victoire totale. Par ces accords, le FPR obtenait des avantages considérables qu’il n’avait pourtant pas tous acquis au combat : l’intrusion d’un bataillon à Kigali et surtout le départ du seul soutien solide du pouvoir de Kigali. En obtenant le départ des troupes françaises, le FPR a fini de plonger la majorité des rwandais dans le désespoir et a éliminé du champ de bataille intérieur le seul élément qui, depuis 1990 était parvenu à freiner la commission du génocide.

[Pour illustrer ce propos je citerai une anecdote survenue à Arusha en juin 1993, peu avant la signature des accords définitifs, au cours d’une discussion informelle que j’eus au bar de l’hôtel « Mont MERU » avec un de ces agents que le FPR envoyait roder et sympathiser avec les différents membres des délégations étrangères afin de les sonder. Alors que ce derniers reprochait à la France d’intervenir sans raisons au Rwanda, je venais de lui expliquer que sans les troupes françaises, depuis 1990, il y aurait eu non pas quelques milliers mais quelques centaines de milliers de rwandais tués dans des massacres inter-ethniques, mon interlocuteur, furieux, s’est exclamé : « Mais laissez-nous massacrer tranquilles ! ». J’avoue que devant la naïveté de cette réaction, j’ai éclaté de rire : j’avais tort !]

Le sentiment d’injustice s’accroîtra avec ces accords d’Arusha au sein de la population rwandaise et sera renforcé par l’assassinat en octobre 1993 du premier président hutu du Burundi, d’autant plus que les élites politiques hostiles au FPR seront dans le même temps victimes d’assassinat. Le FPR, et ses alliés tutsi du Burundi, ayant ainsi manifesté ouvertement leur refus de la démocratie et leur total mépris pour les sentiments de la majorité du peuple rwandais, recevront un renfort inattendu lorsque sur proposition de la MINUAR (est-ce DALLAIRE ? est-ce BOOH-BOOH ? qui commettra cette erreur psychologique et tactique fondamentale et était-ce bien une erreur de leur part ?), il sera imposé aux rwandais

que le bataillon FPR prévu par les accords d'Aru-sha sera cantonné au Conseil National du Développement, c'est à dire au siège du parlement rwandais. On ne pouvait mieux fouler aux pieds les sentiments de tout un peuple.

Il ne restait plus en effet qu'à bouter le feu à cette situation devenue explosive pour plonger le pays dans le chaos total. C'est ce que dans la plus rigoureuse logique de sa stratégie de déstabilisation de l'état rwandais menée depuis 1991 – fera le FPR le 6 avril 94 au soir en assassinant les deux chefs d'état hutu de la sous région. Le désespoir de la majorité des rwandais atteindra un paroxysme et le Rwanda s'est alors embrasé, comme le souhaitait le FPR.

Puis à partir d'avril mai 1994, tous les experts militaires s'étonneront de la remarquable résistance des troupes gouvernementales, pourtant exsangues, indisciplinées et désarmées par l'embargo contrôlé unilatéralement par la MINUAR, face aux combattants du FPR sur armés et sur équipés ad libitum par l'Ouganda et ses alliés. En fait, à mon sens, l'explication est simple : le FPR en avril et mai 1994 n'était pas pressé de prendre le pouvoir. Il attendait simplement, à l'instar de jadis l'Armée Rouge devant Varsovie, que toute l'opposition intérieure soit massacrée pour pouvoir, après la « libération », installer un régime totalement à sa dévotion. On en est persuadé lorsqu'on lit l'excellent ouvrage du lieutenant RUZIBIZZA qui décrit très bien le travail accompli par les commandos net work infiltrés par le FPR à l'intérieur du Rwanda au point d'avoir pris, ici ou là, le contrôle de certains groupes d'Interhamwe.

223. à instrumentaliser le génocide

Depuis quinze années, l'instrumentalisation du génocide par le président Paul KAGAME est quotidienne. Le fonctionnement politique et partisan du TPIR et des instances Onusiennes, dénoncé par plusieurs ouvrages (Le tribunal des vaincus de Cruveilha Paix et Châtiment de F. Hartmann, etc..) en est le signe le plus tangible.

Souvenons-nous de Madeleine ALBRIGHT : « **Nous tenons aux Tutsis comme à la prune de nos yeux !** ». Depuis qu'elle a prononcé cette phrase quelques 4,5 millions de hutus et congolais sont morts dans la région des grands lacs, pour le plus grand profit des finances rwandaises et de ceux à qui les armées

de Kagame livrent les matières premières volées dans le Kivu !

Plus récemment, il a été dit – enfin clairement – que le Rwanda ne se contenterait pas d'une simple repentance de la part de la France mais qu'il exigerait des réparations en monnaies sonnantes et trébuchantes..... pour le récompenser de ses propres turpitudes, sans doute ?